FONDATION DROIT AU TALENT ÉTATS FINANCIERS 30 JUIN 2020

FONDATION DROIT AU TALENT ÉTATS FINANCIERS 30 JUIN 2020

TABLE DES MATIÈRES

Avis au lecteur	-
Résultats	2
Évolution de l'actif net	:
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	(





100 boul. Des Laurentides Laval (Québec) H7G 2T3 Tél.: (450) 668-3964 (514) 383-2424

Téléc.: (450) 668-1808

AVIS AU LECTEUR

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de FONDATION DROIT AU TALENT au 30 juin 2020, ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des états financiers, nous avons préparé plusieurs écritures de régularisation.

Ménard Nadeau CPA inc.

Laval, le 31 août 2020

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

(non audité - voir Avis au lecteur)

	2020	2019
PRODUITS		
Subventions	4 000 \$	11 950 \$
Concert pour l'avenir	14 468	27 962
Dons	259	14 057
Activités de financement - Autres	7 249	12 975
Intérêts	19	63
Autres revenus	<u>750</u>	1 250
	<u>26 745</u>	68 257
CHARGES		
Soutien au programme de formation musicale	4 128	53 289
Assurances	265	218
Concert pour l'avenir	1 240	13 642
Honoraires professionnels	1 064	978
Activités de financement - Autres	1 723	4 790
Publicité et promotion	728	205
Fournitures de bureau	728	875
Frais bancaires	42	59
	9 918	<u>74 056</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES		
CHARGES	<u>16 827</u> \$	<u>(5 799</u>) \$

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

(non audité - voir Avis au lecteur)

	2020	2019
SOLDE AU DÉBUT	109 114 \$	114 913 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u> 16 827</u>	(5 799)
SOLDE À LA FIN	<u>125 941</u> \$	<u>109 114</u> \$

BILAN

30 JUIN 2020

(non audité - voir Avis au lecteur)

ACTIF	2020	2019
ACTIF À COURT TERME Encaisse Débiteurs (note 3) Frais payés d'avance	125 747 \$ 769	100 730 \$ 15 248 1 340
	<u>126 516</u> \$	<u>117 318</u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME Créditeurs	575 \$	8 204 \$
ACTIF NET		
SURPLUS	125 941	109 114
	<u>126 516</u> \$	<u>117 318</u> \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

______, administrateur



FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

(non audité - voir Avis au lecteur)

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>16 827</u> \$	(5 799) \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	14 823	(11 963)
Frais payés d'avance	1 340	(1 340)
Créditeurs	<u>(7 973</u>)	6 490
	8 190	(6 813)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	25 017	(12 612)
ENCAISSE AU DÉBUT	100 730	113 342
ENCAISSE À LA FIN	<u>125 747</u> \$	100 730 \$

FONDATION DROIT AU TALENT NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

(non audité - voir Avis au lecteur)

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'oragnisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme a pour objets de soutenir le Programme Arts-Études de la Commission scolaire de Laval, de promouvoir le programme et toutes les activités inhérentes à cette formation. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de la Loi sur l'impôt sur le revenu, la « Fondation Droit au Talent » peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Le coût des immobilisations détenues par la fondation est de 149 641 \$ au 30 juin 2020 (146 112 \$ en 2019). Les immobilisations sont composées d'instruments de musique mis à la disposition des élèves participants au programme.

Soutien au programme de formation musicale

La fondation verse annuellement une somme à la Commission Scolaire de Laval à titre de soutien au programme de formation musicale.

Depuis 2018, la Commission Scolaire de Laval a demandé à la fondation de faire sa contribution sous forme d'achat d'instruments de musique.

3. DÉBITEURS

	2020	2019
Autres à recevoir	425 \$	11 000 \$
Taxes de vente à recevoir	344	4 248
	<u>769</u> \$	<u>15 248</u> \$

